

"Les infirmières méritent notre considération..." Vraiment ?

Le 18 mars 2018, le Directeur général des HUG publiait un article dans «Le Matin Dimanche» dont le titre était « Les infirmières méritent notre considération ».

M. Levrat reconnaissait la difficulté de ce métier et pointait un manque de reconnaissance. Il trouvait légitime que la qualité du travail des infirmières soit mise en lumière et que tout soit fait pour améliorer leur statut, pour rendre leur métier plus attrayant et pour susciter des vocations.

Vraiment ? Nous avons pourtant l'impression que sur le terrain les infirmières sont surchargées, fatiguées, en souffrance et jamais écoutées. Voici un exemple.

Dénonciation du SSP de la volonté des HUG de licencier Roxane

Le 8 octobre, notre syndicat a distribué un tract dénonçant la volonté des HUG de licencier Roxane, infirmière « primo emploi » au département de chirurgie.

Engagée pour un remplacement maternité alors qu'elle venait de finir sa formation d'infirmière, Roxane (prénom fictif) devait être doublée 20 jours car elle était engagée dans un service spécialisé où il faut avoir des connaissances d'orthopédie et gériatriques.

Or, elle n'a été doublée qu'à peine 6 jours et a tout de suite été livrée à elle-même avec les mêmes exigences attendues d'infirmières expérimentées.

La pression dans le service était telle que les collègues n'avaient pas toujours le temps de répondre à ses questions. Roxane était parfois bloquée en attente qu'une collègue puisse bien lui indiquer quoi/comment faire.

A plusieurs reprises Roxane s'était retrouvée seule dans le service avec des infirmières intérimaires qui ne pouvaient pas répondre à ses questions.

Après deux mois, elle a été obligée de travailler de nuit sans être doublée, même la première nuit. Elle avait la même charge de travail que sa collègue expérimentée.

Roxane a été convoquée par la RRH qui lui a asséné qu'elle n'était pas capable de pratiquer le métier d'infirmière aux HUG et qui lui a « suggéré » de démissionner.

Roxane a refusé de démissionner. Elle a été convoquée à un entretien de service pendant son jour de congé (!) en vue d'un licenciement.

Brutal licenciement

L'après-midi du 8 novembre, Roxane a pris son service normalement. Interpelée par son chef, elle a été emmenée chez la RRH. Elle a demandé à pouvoir appeler son syndicat, ce qui lui a été refusé.

On lui a remis en mains propres une lettre de licenciement. Puis, on l'a emmenée jusqu'au bureau où on a exigé qu'elle rende sur le champ badge et blouses. Elle a ensuite été « escortée » jusqu'au vestiaire. On ne l'a pas quittée d'une semelle jusqu'à ce qu'elle ait quitté l'hôpital.

Licenciement sans explications

Pourtant Roxane avait répondu point par point aux reproches formulés lors de l'entretien de service.

Un médecin l'avait aidée à répondre et lui avait transmis des arguments scientifiques qu'elle avait fait suivre à la direction des soins. Une collègue de travail avait écrit une lettre de soutien.

Or, les HUG l'ont licenciée sans réponse à ses arguments.

Pas de réponse à la pétition de soutien

En quelques jours, plus de 680 personnes ont signé une pétition de soutien à Roxane, demandant qu'elle ne soit pas licenciée. Les HUG ont ignoré cette pétition.

Des engagements non-tenus

Les HUG avaient laissé entrevoir que des solutions étaient possibles.

Le 28 octobre, le directeur des ressources humaines s'était engagé auprès du SSP à discuter des situations avant licenciement. Fort de cet engagement, notre syndicat a demandé un rendez-vous pour Roxane. Sans succès.

Le 5 novembre, la directrice des soins a informé deux représentants du SSP que Roxane aurait une deuxième chance dans une autre unité de soins. Pourtant, cette dernière a été licenciée 3 jours plus tard.

Pressions sur les jeunes soignants : de quoi les dégoûter de la profession

Roxane a commencé à travailler aux HUG avec beaucoup d'illusions.

Comme beaucoup de jeunes, elle a été immergée dans le monde impitoyable des managers qui oublient l'être humain, pensent rendement et traitent le personnel comme des pions qu'on peut jeter quand on veut...

Un autre jeune infirmier a aussi été licencié brutalement. Deux autres sont sous la menace d'un licenciement.

Il est temps que l'ensemble des infirmières prennent conscience de la brutalité du management des HUG et s'unissent pour se défendre !

Genève, le 14 novembre 2019